



Simulateur : Résidence en Ehpad : calcul du montant restant à charge après déduction des aides publiques

Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA)

Accéder au
simulateur ↗

(<http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/estimez-le-montant-de-votre-reste-charge>)

Vérifié le 25 octobre 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10009>)
- Apa : quel est le montant de votre reste à charge ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1802>)
- Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F763>)